

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation
Herausgeber: Société jurassienne d'émulation
Band: 125 (2022)

Artikel: Le Jura au Cameroun, une coopération réussie (1988-2009)
Autor: Machia A Rim, Idrisse Désiré
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1077316>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Jura au Cameroun, une coopération réussie (1988-2009)

IDRISSE DÉSIRÉ MACHIA A RIM

Une fois indépendant, l'État du Cameroun a élaboré des principes de politique extérieure au rang desquels figure l'encouragement de la coopération internationale. Dans la perspective du bilatéralisme, des relations diplomatiques sont établies avec plusieurs pays tels que la Suisse. Toutefois, en dehors de la quête d'un rayonnement sur la scène internationale au travers de cette collaboration, le Cameroun considère la Suisse comme un partenaire capable de l'accompagner dans sa marche vers le développement. Dans une dynamique de diversification des partenariats, il noue par ailleurs des relations avec la République et Canton du Jura (R.C.J.U.). Pour les autorités jurassiennes, la coopération internationale avec les pays de l'espace francophone constitue un instrument de politique étrangère non négligeable pour l'affirmation de la souveraineté cantonale. L'engagement jurassien au Cameroun est sous-tendu par un ensemble de facteurs et s'appréhende dans son mode opératoire aux niveaux sanitaire et développement rural. Le présent article en fait donc une économie, à l'effet de vulgariser ce paradigme de coopération décentralisée pas très connu, mais pourtant séduisant de par ses retombées.

Fondements d'un partenariat décentralisé

Le canton du Jura, soucieux de donner un éclat à sa politique extérieure, vise le Cameroun. Le choix n'est pas anodin.

Créée en 1978 dans un contexte politique difficile, la République et Canton du Jura se distingue par l'importance qu'elle accorde à la

coopération internationale, ceci pour des questions de prestige et d'affirmation de son identité. En effet, depuis la naissance de l'État jurassien, des efforts sont consentis par ses milieux dirigeants en matière de politique étrangère. D'où l'établissement de plusieurs partenariats avec les pays européens, américains et africains.

Jusqu'en 1992, les Seychelles concentrent à l'échelle africaine les efforts de coopération du Jura¹. Les autorités jurassiennes nourrissent l'idée de se redéployer dans un pays où leurs projets de développement peuvent avoir une meilleure visibilité. L'idée est également de trouver un partenariat avec un pays qui entretient quelques liens avec la Suisse, question de faciliter les tâches. Le profil de l'État du Cameroun semble donc idéal. En effet, depuis le XIX^e siècle, les œuvres sociales des missionnaires bâlois ont renforcé la connaissance helvétique auprès des populations locales. Par ailleurs, une fois le mouvement de décolonisation achevé, la Confédération suisse a procédé à la reconnaissance diplomatique du Cameroun indépendant en 1960 et établi des relations diplomatiques en 1961. Cet acte a favorisé des accords de coopération, des projets de développement, des visites officielles et bien entendu des relations économiques². Pour le Jura, le Cameroun n'est donc pas une destination inconnue, mais un sentier battu. En effet, les autorités camerounaises connaissent déjà les pratiques helvétiques. L'image positive laissée par la Confédération dans ce pays est un avantage.

Une relation bilatérale ancrée dans la Constitution

La présence jurassienne au Cameroun trouve ses origines dans les textes constitutifs et fondamentaux de la Confédération et du canton. Selon la Constitution fédérale du 29 mai 1874 en son article 9: «Exceptionnellement, les cantons conservent le droit de conclure, avec les États étrangers, des traités sur des objets concernant l'économie publique, les rapports de voisinage et de police; néanmoins, ces traités ne doivent rien contenir de contraire à la Confédération ou aux droits d'autres cantons³.» L'engagement jurassien au Cameroun trouve en outre son fondement dans l'article 10, alinéas 1 et 2, qui stipule que: «Les rapports officiels entre les cantons et les gouvernements étrangers ou leurs représentants ont lieu par l'intermédiaire du Conseil fédéral. Toutefois, les cantons peuvent correspondre directement avec les autorités inférieures et les employés d'un État étranger, lorsqu'il s'agit des objets mentionnés à l'article précédent⁴.» Avec l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2000 de la Constitution fédérale du 18 avril 1999, on n'assiste

pas à une exclusion des cantons suisses des questions de politique étrangère, mais, plutôt à une redéfinition de leurs prérogatives. C'est dans cette perspective que l'article 56 autorise les cantons à signer des traités avec des partenaires étrangers dans les domaines relevant de leurs compétences. Selon la même disposition, aucun accord signé ne doit compromettre les intérêts de la Confédération, qui doit préalablement être informée de leur signature. Enfin, toute relation des cantons avec le monde extérieur a lieu par l'intermédiaire de la Confédération. Quant à la Constitution jurassienne du 20 mars 1977, elle dispose en son article 4 que la R.C.J.U. «s'efforce d'assurer une coopération étroite avec ses voisins. Elle est ouverte au monde et coopère avec les peuples soucieux de solidarité⁵.» Dans cette perspective, la solidarité internationale jurassienne revêt plusieurs formes: assistances financière et humanitaire, réalisation technique de projets simples ou combinés, etc. En dernier ressort, la prise en compte du facteur linguistique reste déterminante dans la compréhension du rapprochement diplomatique entre la R.C.J.U. et le Cameroun. À partir de la langue, ces deux entités étatiques peuvent non seulement bien se comprendre, mais aussi solidifier leurs liens au sein d'une organisation comme l'Association internationale des parlementaires de langue française (A.I.P.L.F.). Cette association, créée en 1967, se joint aux efforts des gouvernements africains proches de Paris pour donner naissance à l'Agence de coopération culturelle et technique (A.C.C.T.) en 1970, institution qui devient en 2005 l'Organisation internationale de la francophonie. Au sein de l'A.I.P.L.F., le canton du Jura dispose d'une section depuis l'année 1981 avec pour représentant principal Roland Béguelin⁶, leader séparatiste et père fondateur du 23^e canton suisse.

Paul Biya et l'essor des relations Jura-Cameroun

Situer le contexte de la genèse des rapports entre le Jura et le Cameroun revient à se référer à la XVI^e assemblée générale de l'A.I.P.L.F. qui s'est tenue au Cameroun, précisément dans la ville de Yaoundé, du 5 au 11 janvier 1988⁷. C'était l'occasion pour les groupes parlementaires venus de différents pays francophones de discuter des thématiques liées au fonctionnement de leur association ainsi que des sujets de coopération au développement. Lors de cette rencontre, on observe au sein de la délégation des parlementaires jurassiens la présence des ministres Pierre Boillat et François Lachat. Après les travaux de cette session de l'A.I.P.L.F., François Lachat est invité au Cameroun par

François Xavier Ngoubeyou, tout premier ambassadeur de l'État camerounais à Berne. Durant son séjour, il explore les réalités profondes du pays en compagnie de Jürg Streuli, ambassadeur de Suisse au Cameroun. Le ministre jurassien découvre une ville précaire en infrastructures de développement socio-économique et constate par ailleurs que dans les centres de santé, la prise en charge des malades n'est pas toujours à la hauteur des attentes. Sa rencontre avec le président Paul Biya le jeudi 10 novembre 1988 lui donne l'occasion de discuter d'un possible engagement jurassien au Cameroun dans le domaine des soins de santé primaires (S.S.P.). Selon l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.), les S.S.P. impliquent :

Un enseignement scolaire sur les problèmes de santé et les méthodes de prévention, la promotion de bonnes conditions nutritionnelles, un approvisionnement suffisant en eau potable, la protection de la maternité et de l'enfance, la vaccination contre les maladies infectieuses les plus répandues, la prévention des épidémies, la protection contre les maladies courantes et la fourniture de médicaments essentiels⁸.

Concernant le volet développement rural de ce partenariat, il vise à soutenir l'économie rurale au moyen de plusieurs projets de développement adaptés aux réalités culturelles des communautés camerounaises selon une approche participative.

1 - Géographie et histoire

Le Cameroun est un pays d'Afrique centrale limité dans sa partie septentrionale par le Tchad. Au sud, il est délimité par le Congo, le Gabon et la Guinée Équatoriale. Le pays partage sa borne orientale avec la République centrafricaine et sa frontière occidentale avec le Nigéria. Colonisé par l'Allemagne, la France et l'Angleterre malgré son statut juridique international, cet État a connu deux présidents depuis son indépendance, à savoir : Ahmadou Ahidjo (1960-1982) et Paul Biya (1982 à nos jours).

2 - Santé et mortalité

Sur le plan sanitaire, il n'existe pas encore d'assurance maladie pour les populations camerounaises. Elles doivent intégralement prendre en charge leurs soins de santé. Dans un contexte de précarité financière et de délabrement avancé de plusieurs centres de santé, il est possible de perdre la vie des suites d'un paludisme ou d'une fièvre typhoïde. Le paludisme constitue d'ailleurs la première cause de mortalité dans le pays, surtout dans les zones rurales que cible la coopération jurassienne pour essayer d'alléger les souffrances et sauver des vies.

La coopération technico-médicale

L'implantation jurassienne dans les périphéries de Yaoundé a amélioré la condition sanitaire de presque un demi-million de personnes.

Les champs d'action de la coopération technico-médicale entre le canton du Jura et l'État du Cameroun couvrent les zones périurbaines et rurales de l'actuelle région du centre et dont le chef-lieu est la ville de Yaoundé. Les activités sanitaires sont précisément menées dans les départements de la Mefou et de la Lékié. Le tableau ci-dessous permet de découvrir les différentes zones d'intervention dans leurs spécificités.

Tableau 1. — Zones d'intervention du projet Soins de santé primaires de la coopération Jura-Cameroun.

Nº	Départements	District de santé	Population totale	Nombre de formations Sanitaires	Nombre d'aires de santé	Population moyenne par aire de santé
1	Mefou	Mfou	83977	19	12	6998
2	Mefou	Ngoumou	56409	15	7	8058
3	Mefou	Mbankomo	34685	12	5	6937
4	Mefou	Esse	33176	10	7	4739
5	Mefou	Awae	39593	4	4	9898
6	Mefou	Soa	28604	6	5	5720
7	Lékié	Obala	124555	20	10	12455
8	Lékié	Elig Mfomo	24083	8	3	8027
-	-	Total	425 082	94	50	8501

Source. — Archives du Service de la coopération du canton du Jura/Jura-Cameroun. *Soins de santé primaires: coopération médicale Cameroun-Jura-Suisse, Présentation de la mise en œuvre, phase 1 à 4 (1992-2010)*, rédigée par le chef de projet, Docteur Manga Engelbert, médecin de santé publique, septembre 2008.

Ce tableau montre que l'engagement sanitaire du canton du Jura dans les trois départements s'étend sur 8 districts de santé, 94 formations sanitaires et 50 aires de santé pour une population totale de 425 082 habitants en 2008.

Accords et financement

Le 21 janvier 1992, François Lachat, ministre jurassien de la Coopération, des Finances et de la Police, et Joseph Mbédé, ministre camerounais de la Santé publique, signent à Yaoundé l'accord de Projet de S.S.P.⁹. Cet instrument juridique définit les spécificités du projet et les responsabilités qui incombent à chaque partenaire. Charge à l'État du Cameroun de mobiliser son personnel médical et de le rémunérer; quant au gouvernement jurassien, il nomme le chef du projet et quatre membres expatriés du personnel technique avec le consentement des autorités camerounaises. Par ailleurs, le Jura doit financer l'acquisition de la logistique de travail. Dès l'entame de cette coopération, la Confédération suisse et le canton de Bâle-Ville s'y impliquent financièrement.

De 1992 à 1994, un crédit de 1740 000 francs suisses est mis à la disposition du service de la Coopération jurassien par quatre institutions¹⁰. Dans ce montant, la R.C.J.U. s'implique à hauteur de 769 000 francs suisses et Bâle-Ville, 32 000¹¹. Le reste (939 000 francs) provient du niveau fédéral, de la direction de la Coopération au développement et de l'Aide humanitaire (actuellement connue sous l'appellation de direction du Développement et de la Coopération — D.D.C.). S'ajoute en outre une contribution de 564 000 francs de la part de la Communauté autonome basque¹². Son partenariat avec le Jura a pour cadre les liens entre l'Assemblée des régions d'Europe (ARE) et la francophonie.

Le financement sur la période 1997-1999 est possible grâce à l'octroi d'un nouveau crédit de 1 343 000 francs suisses¹³. Les mêmes acteurs s'y retrouvent. Si la D.D.C. finance 560 000 francs, les autorités jurassiennes en donnent 373 000 et les Basques 360 000 (le reste, soit 50 000 francs, est mis par les autres partenaires du service de la Coopération¹⁴).

L'argent arrive encore par millions entre 2006 et 2009. Un crédit de 2 400 000 francs est octroyé au service de la Coopération jurassien pour la poursuite des S.S.P. dans la Mefou, la Lékié et le début d'un projet de développement rural dans cette dernière entité territoriale¹⁵. La somme libérée comporte les apports de la D.D.C. et de la R.C.J.U. de 900 000 francs chacun. Le montant inclut également une participation du canton de Genève à hauteur de 600 000 francs¹⁶. D'autres partenaires se joignent au projet à l'instar du canton de Vaud, de la Fondation coopération Afrique basée à Münchenstein, de la Fondation Gourgas de Genève, de la faculté de médecine et de sciences biomédicales de Yaoundé et bien d'autres. Ces institutions académiques favorisent par

ailleurs la mobilité des étudiants en médecine en vue d'un partage d'expérience et d'expertise.

Réalisations au Cameroun

Durant la première phase de la coopération Jura-Cameroun (1992-1997), les partenaires ont privilégié la construction et l'aménagement des infrastructures sanitaires. La localité de Mefou est dotée d'un bâtiment administratif du projet et d'un édifice pour le service de maternité infantile. On note aussi la rénovation du centre relais des médicaments et huit centres de santé (à Mefou, Ngoumou, Awae, Esse, Mbakomo...). Durant la même période, des hôpitaux sont dotés de groupes électrogènes. Les formations sanitaires reçoivent quant à elles des réfrigérateurs à gaz, du matériel technique et d'exploitation ainsi que des motos. Dans le cadre des mesures d'hygiène et d'assainissement au sein des formations sanitaires, 33 latrines, 33 fosses et 33 adductions d'eau potable sont construites¹⁷. Les latrines réalisées dans les communautés et dans les écoles se montent respectivement à 62 et à 20¹⁸.

La deuxième phase (1998-2001) a eu pour but principal la «camerounisation» des cadres. En effet, un médecin de nationalité camerounaise (le docteur Manga) doit désormais assurer la direction du projet. Par ailleurs, les districts de santé s'impliquent dans la gestion des ressources de la coopération. En réalité, chaque district désireux d'obtenir un financement ultérieur doit au préalable travailler sur la base d'un budget détaillé, l'exécuter selon les prévisions budgétaires et présenter des justificatifs¹⁹. Cette budgétisation qui vise la gestion transparente des ressources a permis d'optimiser les dépenses et de répondre de manière systématique aux besoins des populations.

La troisième phase (2002-2006) enregistre, de manière globale, la mise sur pied d'un programme de promotion de la santé bucco-dentaire dans le district de Mefou. L'hôpital est doté à ce propos d'un service aménagé et équipé de manière adéquate. Dans ce même district se tient la formation du personnel de santé. Dans la Lékié, précisément dans les districts de santé d'Obala, Elig-Mfomo, Batchenga, des dizaines de personnes sont également formées en matière sanitaire. Les populations sont aussi sensibilisées sur les enjeux liés à l'adhésion aux S.S.P. Cette sensibilisation est favorisée par les comités de santé, qui sont des organisations locales (chaque village dispose d'un représentant en son sein) chargées de populariser les principes des S.S.P. et d'introduire les formations sanitaires.

La quatrième phase de la coopération Jura-Cameroun (2007-2010) explore de nouveaux domaines. Les patients atteints d'hypertension et de diabète sont désormais pris en charge, la mise en place d'un service bucco-dentaire à l'hôpital de district d'Obala est effective ainsi que la promotion de la santé mentale dans les districts de santé.

1 - La fraternité basque-jurassienne

La convergence pour la cause séparatiste rapproche le canton du Jura et le Pays basque. Des liens culturels sont établis au sein de l'Assemblée des régions d'Europe. Émerge aussi la volonté de conjuguer les efforts en faveur de l'amélioration des conditions sanitaires des populations camerounaises. Le 26 novembre 1992, à Porrentruy, le gouvernement basque et la R.C.J.U. signent une convention relative au cofinancement d'un projet d'aide en S.S.P. au Cameroun. La construction des puits et des latrines scolaires ainsi que l'éducation sanitaire des populations sont visées.

2 – La formation du personnel sanitaire

Parmi ses nombreux objectifs, la coopération Jura-Cameroun vise à former un personnel responsable et autonome dans les différents domaines de la santé. Ainsi, entre 2002 et 2006, un total de 42 personnes ont été instruites dans le seul district de Mefou. Dans la Lékié, leur nombre se monte à 161. Elles ont appris le bon usage d'un ordinogramme (sorte de représentation schématique des opérations d'un programme), les activités de soins maternels et infantiles, ou encore la vaccination. Mais aussi les pratiques éducatives de la santé.

Le développement rural

Un partenariat transnational pour la mise en valeur de la Lékié voit le jour grâce à l'impulsion jurassienne et continue jusqu'à nos jours

La Lékié est une région qui abrite des terres arables, ce qui n'est pas une constante dans la géographie du Cameroun. L'abondance des pluies dans le pays favorise par conséquent l'exercice des activités agropastorales en cet endroit. C'est ce qui justifie d'ailleurs le fait que cette région constitue l'un des premiers producteurs de cacao au Cameroun avec une production évaluée à 200 000 tonnes par an. En plus, il s'agit d'une zone cosmopolite qui donne facilement accès à Yaoundé, la capitale politique du pays. On y retrouve aussi une mosaïque ethnique estimée à

600 000 personnes environ et majoritairement jeune. Pour la coopération Jura-Cameroun, il est impérieux d'investir dans l'agriculture afin d'aider les jeunes à lutter contre le chômage et la pauvreté. La mise en œuvre de quelques projets sectoriels permettrait aussi, dans l'idéal, au département de Lékié de sortir progressivement du sous-développement.

Projets et réalisations

La question du développement rural est encadrée par l'accord de coopération du 28 juillet 2005 signé entre la R.C.J.U. agissant par le Conseil fédéral suisse et la république du Cameroun²⁰. Ce texte peut être renouvelé par tacite reconduction. Il fixe, sur dix ans, les objectifs du projet de développement rural ainsi que les activités à réaliser sur les trois premières années (2002-2005). En tant que bailleur de fonds principal du projet, le Jura collabore sur le terrain avec le Comité de développement d'Obala-Cameroun (C.D.D.O.-CAM), une O.N.G. de coopération au développement du Cameroun, fondée par l'abbé Émile Nkoa²¹. Cet accord de coopération intervient dans un contexte où les partenaires jurassien et camerounais ont déjà engagé des actions concrètes sur le terrain. En effet, Stéphane Berdat, délégué à la Coopération du canton du Jura, séjourne au Cameroun du 5 au 14 janvier 2002 pour une séance de travail au siège du C.D.D.O.-CAM²². Sa mission consiste à présenter les contours, les enjeux du programme de développement rural et les projets sectoriels du partenariat. Ces derniers sont les créations d'une école d'agriculture, d'une radio rurale et d'une unité de conditionnement du cacao et du café²³. Stéphane Berdat séjourne de nouveau au Cameroun en septembre de la même année et multiplie désormais des visites en fonction de l'évolution des activités arrêtées.

Dans la première année et demie du projet de développement rural, le Jura libère la somme de 155 000 francs suisses au C.D.D.O.-CAM pour son équipement, son fonctionnement et la formation de son personnel. La première phase du projet (2002-2005) concerne la mise en œuvre des projets sectoriels. Quant à la deuxième étape (2006-2008), elle se focalise sur l'animation rurale. Pour son fonctionnement, l'apport du canton du Jura dans l'exercice budgétaire 2007-2009 est de 88 106 820 francs C.F.A.²⁴. Après le passage au Cameroun le 13 janvier 2006 du ministre jurassien Jean-François Roth, la radio communautaire appelée Loua et construite sur le site Tsek démarre ses activités en octobre 2007. Elle voit le jour grâce à l'expertise technique du

partenaire sénégalais Martin Faye Intermédia-Consultants et sensibilise les populations à l'éducation sanitaire et économique. Au-delà de l'absence d'une consistance des moyens financiers pour leur fonctionnement harmonieux sur le long terme, ces projets de développement rural connaissent en outre des crises de gouvernance²⁵, à l'exception de l'Institut agricole d'Obala (I.A.O.) qui constitue aujourd'hui la fierté la plus exceptionnelle de ce partenariat.

La vitrine d'une coopération réussie

En tant qu'établissement privé laïc d'enseignement agricole, l'I.A.O. reçoit son autorisation officielle de création le 13 février 2002²⁶. L'idée de ce projet émane de Louis Ndjié, natif de la Lékié. Cet ingénieur agronome revenu au Cameroun étudia en France grâce à l'Institut Populorum Progressio d'Elig-Mfomo (I.P.P.E.)²⁷. Il obtient aussi le soutien du chanoine Jacques Oeuvray²⁸. Ce prêtre engagé dans la dynamique solidaire fonde à Delémont l'Association des amis de l'I.P.P. pour appuyer financièrement ses activités éducatives. Louis Ndjié préconise que les potentialités économiques de la Lékié et l'amour que portent ses populations à la culture de la terre doivent être accompagnés d'une école qui dispensera des formations diplômantes et modulaires aux professionnels agricoles. Son mémoire de fin d'études incarne d'ailleurs le projet qui donnera naissance à l'I.A.O.

Durant la période 2006-2009, la dotation du canton du Jura relativement au fonctionnement de cet institut s'élève à 346 928 954 francs C.F.A. (environ 549 000 francs suisses). Les résultats aux examens officiels durant cette même période sont satisfaisants. On enregistre 40 diplômés de l'enseignement secondaire général sur 66 candidatures et 35 diplômés de l'enseignement technique agricole sur 56 candidats. En vue d'améliorer les performances scolaires et la visibilité de l'I.A.O., l'Union européenne a depuis l'année 2008 admis l'institut au rang des structures de formation devant bénéficier de ses programmes de développement.

Aujourd'hui, le groupe I.A.O. a grandi, abrite un millier d'élèves et délivre des masters en agronomie. Le projet a également séduit de nouveaux partenaires. Il s'agit de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (F.A.O.), de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI), des ambassades de France et d'Israël, de la Fondation rurale interjurassienne, entre autres.

Le canton du Jura, de par son soutien, dispose de deux représentants dans le conseil d'administration.

Pour conclure, l'engagement du canton du Jura au Cameroun lui donne une visibilité meilleure sur la scène internationale, confirme davantage sa souveraineté étatique tout en le démarquant positivement des cantons qui l'ont précédé en matière de coopération internationale. Ce faisant, le Cameroun, au bénéfice des appuis jurassiens, parvient progressivement à alléger les souffrances des populations d'un point de vue sanitaire et économique. Forte de ces prouesses, la coopération Jura-Cameroun a de beaux jours devant elle. L'expérience jurassienne dans ce pays a en outre favorisé l'accès du canton aux autres pays de la sous-région d'Afrique centrale, à savoir: le Gabon, la république du Congo, la République centrafricaine et le Tchad. Une analyse rétrospective et prospective de cette percée géopolitique jurassienne en faveur de la solidarité enrichirait considérablement l'historiographie cantonale.

1 - Le profil de Jacques Oeuvray

Né le 4 décembre 1943 à Cœuve dans le canton du Jura, il fait ses études secondaires à Porrentruy et suit un apprentissage de typographe. Il a également été rotativiste pendant deux ans au journal *le Pays* avant d'entrer au séminaire et à l'université de Fribourg. Il est ordonné prêtre pour le compte du diocèse de Bâle en 1974. Son premier poste de vicaire était à Moutier de 1974-1978. Il est, depuis 1985, doyen et membre de l'équipe pastorale de Delémont.

2 - L'Institut Populorum Progressio d'Elig-Mfomo (I.P.P.E.)

Ce nom fait référence à l'encyclique du pape Paul VI sur le « Développement des peuples » (26 mars 1967). L'I.P.P.E. compterait aujourd'hui environ huit salles de classe, un puits offert par l'U.T.C. de Delémont, une petite bibliothèque et une cantine pour les élèves. Il accueille 350 enfants et jeunes de cette zone rurale en forêt tropicale. Il s'agit d'une école à vocation professionnelle afin de contribuer au développement des populations.

3 - Entre éducation et religion

Selon le pape François dans sa proposition d'un pacte éducatif mondial du 15 octobre 2020, « l'éducation est l'un des moyens les plus efficaces d'humaniser le monde et l'histoire ». Les activités de coopération Jura-Cameroun naissent et se développent suivant l'éthique chrétienne, véritable source d'inspiration, bien que l'éducation dont il est question n'ait pas forcément une empreinte religieuse.

NOTES

¹ En effet, les principaux efforts de la coopération jurassienne au développement sont déployés en Europe, précisément en France voisine et en Belgique.

² Voir Idrisse Désiré Machia A Rim, *les Relations entre la Suisse et le Cameroun des indépendances à nos jours (1961-2013), Une esquisse historique*, Berlin, Peter Lang, 2022.

³ Constitution fédérale de la Confédération suisse du 29 mai 1874 (état au 20 avril 1999), https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/1/1_1/fr, consulté le 25 novembre 2022.

⁴ Ibid.

⁵ Constitution de la République et Canton du Jura du 20 mars 1977 (état au 12 juin 2017), https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/1977/2_264_259_261_fga/fr, consulté le 25 novembre 2022.

⁶ Cézane Beretta, *la Coopération culturelle du canton du Jura (1979-2006): d'actions volontaristes individuelles à une véritable politique culturelle d'ouverture*, mémoire de Master en histoire contemporaine, université de Fribourg, 2022, p. 85.

⁷ Archives de la République et Canton du Jura, ARCJ60-4J78, A.I.P.L.F., Section camerounaise, *XVI^e assemblée générale*, 5-11 janvier 1988.

⁸ *Programme d'aide au développement Jura-Cameroun, Soins de santé primaires*, <https://docplayer.fr/15086052-Programme-d-aide-au-developpement-jura-cameroun-soins-de-sante-primaires.html>, consulté le 20 juin 2022.

⁹ Roger Atangana, « Soins de santé primaires. La Suisse va contribuer à assainir la Mefou », *Cameroon Tribune*, n° 5055, mercredi 22 janvier 1992, p. 10.

¹⁰ Arrêté relatif au programme de soins de santé primaires au Cameroun du 20 mai 1992, <https://rsju.jura.ch/fr/viewdocument.html?idn=20219&id=26421>, consulté le 15 août 2022.

¹¹ Ibid.

¹² Archives de la République et Canton du Jura, ARCJ4J60, *Coopération entre la République et Canton du Jura et la Communauté autonome basque*. Document pour la conférence de presse du 26 novembre 1992, Porrentruy le 26 novembre 1992.

¹³ Arrêté octroyant un crédit pour le financement de la troisième phase (années 1997-1999) du programme de soins de santé primaires au Cameroun, <https://www.lexfind.ch/fe/it/tol/9567/versions/50624/fr>, consulté le 16 novembre 2022.

¹⁴ Ibid.

¹⁵ Arrêté octroyant un crédit pour le financement du programme d'aide au développement Jura-Cameroun pour la période 2006 à 2009, Delémont le 24 mai 2006, <https://www.lexfind.ch/fe/it/tol/9567/versions/50624/fr>, consulté le 25 juillet 2022.

¹⁶ Ibid.

¹⁷ Archives du service de la Coopération du canton du Jura/Jura-Cameroun. *Soins de santé primaires: coopération médicale Cameroun-Jura-Suisse, Présentation de la mise en œuvre, phase 1 à 4 (1992-2010)*, rédigée par le chef de projet, docteur Manga Engelbert, médecin de santé publique, septembre 2008.

¹⁸ Ibid.

¹⁹ *Programme d'aide au développement Jura-Cameroun. Soins de santé primaires*, <https://docplayer.fr/15086052-Programme-d-aide-au-developpement-jura-cameroun-soins-de-sante-primaires.html>, consulté le 20 juin 2022.

²⁰ Archives du service de la Coopération du canton du Jura, C.D.D.O.-CAM.

²¹ Entretien avec Stéphane Berdat, délégué à la Coopération dans le canton du Jura, Porrentruy, le 7 juin 2022.

²² Idem.

²³ Idem.

²⁴ Ce montant exprimé en monnaie locale camerounaise correspond à 139 410 francs suisses environ.

²⁵ Il s'agit d'une série de querelles de leadership, d'indélicatesse financière de certains responsables locaux adossées à des dérives autoritaires. L'un de ces derniers ne manqua pas d'ailleurs de dire ceci à ses collaborateurs: « C'est moi qui ai fait venir les blancs, vous faites ce que je dis, sinon les blancs vont partir. » Informé de toutes ces manigances, le service de la Coopération par le truchement de Stéphane Berdat multiplia des descentes au Cameroun pour ramener la sérenité dans la mise en œuvre des projets de coopération.

²⁶ Entretien avec Louis Ndjié, fondateur et directeur de l'I.A.O. d'Obala, Porrentruy, le 16 juillet 2022.

²⁷ Pour des informations relatives à l'histoire de cet institut, se référer à: chanoine Jacques Oeuvray, *Faire vivre et grandir un beau projet, Historique de l'Institut Populorum Progressio d'Elig-Mfomo Cameroun*, Porrentruy, Demotec S.A., mars 2021.

²⁸ Entretien avec le chanoine Jacques Oeuvray, Porrentruy, le 16 juillet 2022.

